



DEPARTEMENT DU GARD

CCAS
DE

BELLEGARDE

☎ 04 66 01 11 15
☎ 04 66 01 61 64

Envoyé en préfecture le 13/03/2023

Reçu en préfecture le 13/03/2023

Publié le 13/03/2023

ID : 030-213000342-20230302-DCCAS_2023_019-DE

SLOW

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du jeudi 2 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Votants
12	10	11

Étaient présents (10) : Mmes et M. MARTINEZ Juan, DURAND Martial, CANET Marinette, EL AIMER Nadia, LEONARD Michèle, GARCIA Elisabeth, KAIL Muriel, FLORENT Judith, CHABALIER Odette, GRANIER Janine

Étaient absents (2) : Messieurs RIGAL Olivier et HERITIER Adrien.

Procurations (1) : De Monsieur RIGAL Olivier à Monsieur MARTINEZ Juan

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance **LEONARD Michèle**.

Monsieur Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration, la situation de M _____ à qui ils avaient accordé une participation pour les réparations de son véhicule en novembre 2022.

La délibération a été abrogée au Conseil d'administration de janvier 2023 car Madame ne pouvait pas payer la différence d'un montant de 616€.

A présent, soutenue par un membre de la famille, elle nous sollicite à nouveau.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

DECIDE :

- De renouveler son soutien pour la mobilité avec la participation financière d'un montant de 800€

Cette aide sera versée directement au garage « BELLEGARDE MECANIQUE » dont le RIB est en pièce jointe.

QUESTION N°		
A/19/2023		
OBJET		
AIDE FINANCIERE N° 012		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
11	0	0
CONVOC. & AFFICHAGE		
17 MARS 2023		
DEPOT EN PREFECTURE		
MARS 2023		
PIECE JOINTE		
2		
PUBLIE LE		
17 MARS 2023		

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire par le
président, compte tenu de
la réception en
Préfecture le 10/03/2023 et
de la publication le
17/03/2023

Pour extrait conforme,
fait et délibéré à Bellegarde, le 2 mars 2023

La secrétaire de séance :
Michèle LEONARD

Le Président,
Juan MARTINEZ

